LA GAZETTE

WISSEMBOURG | ALTENSTADT | WEILER

AVRIL 2021 #02



CENTRE DE VACCINATION

ARRÊT SUR IMAGES
Les moments marquants de la vie municipale
P. 4

DOSSIER
Le nouveau centre de vaccination ouvre ses portes
P. 9

ENVIRONNEMENT
Lutte contre les dépôts sauvages
P. 11

LA GAZETTE
WISSEMBOURG | ALTENSTADT | WEILER | DÉCEMBRE 2020 #01



SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES 4
CULTURE 6
PATRIMOINE 8
CAHIER CENTRAL DÉTACHABLE « SANDHAAS »
VACCINATION COVID-19 9
ENVIRONNEMENT 11
VIE CITOYENNE 13
EN BREF • PRATIQUE 14
TRIBUNES 15



Retrouvez-nous sur www.wissembourg.fr
Téléchargez notre application **Ville de Wissembourg**





CONTACTS

Hôtel de Ville
11 place de la République
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 54 87 87
Numéro vert : 0 805 800 660
accueil@wissembourg.fr
Lundi, mercredi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi : 10h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Samedi : 9h-12h (accueil et état civil)

Mairie d'Altenstadt
Rue Principale
67160 Altenstadt
Tél. 03 88 94 04 19
mairie.altenstadt@wanadoo.fr
Lundi de 10h à 12h,
mercredi et vendredi de 16h à 18h

Centre technique municipal
10 route de Lauterbourg
67160 Altenstadt
centre-technique@wissembourg.fr

Archives municipales & réserves du musée
4 place des Carmes
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 07 75 19
archives@wissembourg.fr
musee@wissembourg.fr

La Nef - Relais Culturel
6 rue des Ecoles
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 94 11 13
lanef@wissembourg.fr

Médiathèque de Wissembourg
6 rue des Ecoles
67160 Wissembourg
Tél. 03 68 16 00 70
contact@mediatheque-wissembourg.fr

Ecole municipale des Arts
15 rue de l'Etoile
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 53 78 01
ema@wissembourg.fr

Maison des Associations et des Services
2 rue du Tribunal
67160 Wissembourg
Tél. 03 68 14 02 40
mda@wissembourg.fr

Directrice de la publication **Sandra Fischer-Junck** • Rédaction & coordination **Audrey Impedovo** • ©Photos **Ville de Wissembourg / Adobe® Stock / 123RF**
Création maquette **Blitz Studio** • Mise en page **Medialogik France SARL** • Régie publicitaire **communication@wissembourg.fr**
Impression **Medialogik France SARL** • Tirage : 4 100 exemplaires • Dépôt légal à parution





ÉDITORIAL

Chers habitants,

L'année 2021 est pour le moment semblable à la précédente : l'état d'urgence sanitaire est quasi permanent. Pour toute l'équipe municipale, cela signifie beaucoup d'urgences à traiter, et plus de difficultés à mettre en œuvre les projets de la mandature. Les services municipaux et les élus ont été entièrement mobilisés, au cours de ce premier trimestre, pour l'ouverture du centre de vaccination au gymnase. C'est une logistique importante, qui nécessite le soutien à la fois du Centre hospitalier Intercommunal de la Lauter, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'Agence régionale de santé. Bien que nous soyons dépendants des livraisons de vaccins, et du planning de vaccination défini par le gouvernement, notre objectif est d'accompagner la population dans une couverture vaccinale la plus importante possible.

Le contexte sanitaire engendre aussi de nombreuses incertitudes pour nos traditionnelles festivités. Sachez que les adjoints Thierry Iffrig et Nathalie Orth, ainsi que les agents, sont à pied d'œuvre pour proposer un programme digne des festivités de Pentecôte, adapté aux règles sanitaires. Le défilé folklorique est clairement menacé ; toutefois, des animations de plus petite envergure sont en réflexion. Les mêmes incertitudes se posent pour l'ensemble de la programmation culturelle, pour L'Outre-Festival, voire même pour les événements de la rentrée. Nous avançons pas à pas, au fil des annonces gouvernementales.

Malgré ces difficultés, la gestion de la municipalité se poursuit, avec les échéances habituelles. Le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget 2021 en font partie. À l'appui d'un audit financier, dont vous trouverez le détail dans ces pages, nous avons pu constater que l'endettement de la ville est fort. Cela nécessitera de revoir certaines dépenses de fonctionnement à la baisse.

Cette tension budgétaire est bien réelle. Notre choix est pourtant clair : il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition communaux. Dans ce contexte particulièrement perturbé, nous tenons à apporter tout notre soutien aux personnes fragiles, en difficulté, aux restaurateurs et cafetiers qui n'ont pu encore reprendre une activité normale.

Il nous a semblé important également de lancer les instances de démocratie participative. Après avoir attendu de longues semaines que l'épidémie recule, aujourd'hui nous ne pouvons plus attendre. Vos avis, vos suggestions, vos remarques ou réclamations, sont primordiaux à l'élaboration du projet communal. Il n'y a plus de temps à perdre. En respectant les gestes barrières ou en visioconférence, nous réunirons les commissions communales, le Conseil des Citoyens, le Conseil des Jeunes, etc.

Notre porte est ouverte. Nous tenons ce rôle de facilitateur qui nous tient à cœur, pour faire avancer au plus vite l'ensemble des projets.
Bonne lecture, et prenez soin de vous.

Sandra Fischer-Junck
Maire de Wissembourg

Fabien Kast
Maire délégué d'Altenstadt

Don à l'association «Coeur des sables»

Dans le cadre d' « Octobre rose », la ville de Wissembourg et l'Amicale des pompiers ont réalisé en octobre dernier une collecte de dons au profit de l'association « Cœur des sables », qui accompagne les malades en Alsace du Nord.
Ce sont 860 € qui ont été récoltés grâce à la générosité des habitants du Pays de Wissembourg.
Le 18 décembre dernier, Mme le Maire a remis officiellement ce don à M. Stéphane Grandadam, président de l'association Cœur des sables.
L'Amicale des Pompiers, représentée par M. Yannick Pascal, a également eu l'honneur d'annoncer qu'une partie de l'argent collecté grâce à la vente des calendriers est reversée à l'association. L'Amicale des Pompiers a ainsi fait un don de 1070 €.
Rendez-vous est donné en 2021, lorsque les conditions sanitaires le permettront, pour l'organisation d'une course « Wissein'bourgeoise », pour poursuivre cette belle mobilisation.





Collecte de sang : 400 dons à son actif

L'Amicale des donneurs de sang de Wissembourg a eu la joie d'accueillir lors de la dernière collecte, le mardi 2 février 2021, un de ses membres, M. Jean-Claude FISCHER, qui réalisait son 400e don. En mettant à l'honneur ce bel exploit, ce sont toutes les personnes qui consacrent un peu de leur temps au don du sang que l'Amicale tient à remercier. Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers… Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.
La prochaine collecte se tiendra le mardi 6 avril, de 15h à 20h, au foyer Sts Pierre et Paul. A compter du mois de septembre, les collectes se tiendront les mercredis au Gymnase municipal.
Vous ne savez pas si vous pouvez donner votre sang ?
Réalisez un petit quizz sur le site de l'Etablissement français du Sang (dondesang.efs.sante.fr).

Hommage à Jean-Claude Schmitt



Le mercredi 10 mars, Jean-Claude Schmitt nous a quittés. Il était une figure incontournable du monde associatif à Wissembourg. Président de l'Amicale du don du sang bénévole de Wissembourg depuis 2012, il incarnait cette générosité.

Au sein de l'Union des Associations de Wissembourg (UAW), dont il a été depuis 2013 tour à tour trésorier adjoint, trésorier, président délégué puis président, il a marqué la vie associative de son empreinte en contribuant à la réussite de plusieurs projets : l'organisation du village des associations, la création d'une banque de matériel, le projet « Téléthon » en 2017 ou encore la participation de l'UAW à L'Outre-Festival trois années durant. Il a tout particulièrement piloté la réforme de l'UAW qui a conféré à l'association plus d'autonomie. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de son dévouement et de sa gentillesse.

Le carnet

Du 1er novembre 2020 au 28 février 2021

NAISSANCES

Bienvenue à …

NOVEMBRE 2020

3 Julian HELLER
8 Zaïd SAHRAOUI

DÉCEMBRE 2020

1er Elmedina MUTISI
4 Nathaël MULLER
16 Selen YAZAR
25 Lyna SIMON

JANVIER 2021

18 Evan KLEIN
29 Helena VIGHI
30 Sascha DELVAL

FÉVRIER 2021

13 Logan GENTES
20 Eloyse MEHL

DÉCÈS

Ils nous ont quittés…

NOVEMBRE 2020

1er Marguerite KOENIG veuve MOSER

DÉCEMBRE 2020

3 Christian GANDER
4 Roger MOLINET
9 Madeleine RUPP veuve SCHWARZ
13 Frédéric FREY
18 André MULLER
28 Günter HOFER
28 Marie RAUCH veuve SCHMITT

JANVIER 2021

1er Louise GEYER veuve ORTH
10 Roger KORNETZKY
13 Marie FATH veuve BARLOGIS
15 Marie BRENCKLE veuve DIETENBECK
25 Gheorgheta RECEAN épouse EPURE
27 Solange ORTALLO veuve BRAUN
30 Joséphine STOLTZ

FÉVRIER 2021

1er Philippe GAMARD
1er Sylviane WOZIWODA épouse MAZZOCCO
2 Martin DURST
14 François KÖNIG
23 Jacques DIAS de NOVAES

GRANDS ANNIVERSAIRES

Bon anniversaire à …

NOVEMBRE 2020

5 Hélène MULLER 90 ans

DÉCEMBRE 2020

1er Lucien SCHMITT 90 ans
9 Louise NEUBERT 95 ans

JANVIER 2021

6 Jeanne BILLMANN 90 ans

FÉVRIER 2021

5 Jeanne SCHLICK 90 ans
16 Pierre STAUDER 90 ans

ERRATUM

Dans le Sandhaas n° 1 (décembre 2020), nous avons mentionné par erreur la naissance de Carole SCHMITT BARTH le 30 juillet dans le carnet d'Altenstadt. L'enfant est domicilié à Wissembourg.

Cérémonie de commémoration de la libération de Wissembourg

En raison du contexte sanitaire, les élus ont commémoré en petit comité la Libération de Wissembourg, du 19 mars 1945. L'histoire de cette journée si particulière a été rappelée.





Débat d'orientations budgétaires

Le Conseil municipal s'est réuni le 19 mars pour procéder au débat d'orientations budgétaires, étape importante avant le vote du budget annuel.

La préparation du budget a nécessité de prendre en compte le contexte économique dégradé par les conséquences de la crise sanitaire. Il s'agit pour la commune de limiter l'impact financier de la crise, tout en participant au Plan de Relance engagé par l'Etat.

Un audit externe sur la situation financière de la commune a permis d'avoir toutes les clés de compréhension en main. Cet audit a révélé que la commune est lourdement et durablement endettée. Cet endettement s'explique par la réalisation de projets coûteux par le passé, comme la rénovation du Gymnase, des acquisitions foncières, ou encore par des charges de personnel municipal élevées. Wissembourg est à un seuil d'alerte, qui nécessite aujourd'hui d'agir prudemment.

Le budget proposé par la municipalité s'oriente donc sur des actions qui amélioreront le quotidien des habitants, tout en évitant le recours à l'emprunt systématique. Les agents municipaux et élus se sont également mobilisés pour identifier et recourir à toutes les subventions que les services de l'Etat ou les collectivités partenaires peuvent leur apporter.

Quelques investissements clés pour 2021 peuvent être signalés :
- Des travaux dans les écoles (305 000 €), ainsi que des travaux pour « verdir » les cours des écoles Wentzel et Saint-Jean (80 000 €)
- L'achat de la collection Wentzel pour une mise en valeur patrimoniale (250 000 €)
- Des travaux d'entretien des remparts (240 000 €)
- La rénovation de la salle Jean Monnet à l'Hôtel de Ville et le réaménagement des services, pour un meilleur accueil du public (170 000 €)
- Des travaux de réaménagement de la médiathèque (70 000 €)

Eau potable : le transfrontalier en action

Le projet transfrontalier d'alimentation en eau potable est en cours de concrétisation. Cette opération, soutenue par Interreg dans le cadre d'un programme européen, regroupe les 4 partenaires suivants : la Verbandsgemeinde de Bad Bergzabern, la ville de Bad Bergzabern, le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Wissembourg, la Ville de Wissembourg.
Les travaux en Allemagne concernant l'extension du stockage d'eau potable sur le site du Wasserwerck de Steinfeld sont bien avancés. L'achèvement est prévu en 2022. La pose de la conduite de liaison du Syndicat Mixte entre Riedseltz et le réservoir terminal du Rennfeld est réalisée. La station de pompage et la pose d'une conduite de liaison entre le réservoir du Rennfeld et le réservoir bas de Wissembourg seront réalisées en 2022. Ces travaux de connexion de réseaux permettent d'éviter la réalisation d'un forage supplémentaire et ainsi préserver l'environnement.



Les élus et techniciens visitent le Wasserwerck de Steinfeld.



Des arbres ou arbustes, du gazon, des grimpantes, un potager, … les nouveaux espaces verts dans les cours d'école, aujourd'hui trop minérales, permettront notamment de réduire la chaleur en été.

La culture, essentielle

La Nef, service culturel de la Ville de Wissembourg, ne peut plus accueillir de public dans sa salle de spectacle depuis de longs mois. Les équipes se sont donc adaptées pour poursuivre la diffusion de la culture autrement, et ainsi soutenir les compagnies artistiques. Ce sont les écoliers et lycéens qui ont pu bénéficier de belles rencontres.

Les élèves des écoles maternelles de Wissembourg, Weiler et Altenstadt ont eu la chance de partager une demi-journée avec les artistes de la compagnie En attendant, autour du spectacle “A quoi rêvent les méduses ?”. Au programme, expression artistique et corporelle sur le thème du monde végétal et de la nature.

A l’école Saint-Jean tout comme à l’école de Riedseltz, les classes de CM ont pu découvrir le spectacle “Elle pas princesse, lui pas héros” qui interroge de façon drôle et tendre le rôle des garçons et des filles dans notre société. Le spectacle a été suivi d’un moment d’échange avec les artistes.

Les élèves du lycée de Wissembourg ont quant à eux découvert dans leur classe, sur un grand écran, le spectacle “Survival Kit”, préalablement filmé à la Nef. David Martins, comédien et metteur en scène de la compagnie s’est ensuite rendu dans les classes pour parler de théâtre, de survie et recueillir les impressions des élèves.

Ces initiatives sont possibles grâce aux enseignant(e)s, qui ont accepté de recevoir les artistes, dans le respect du protocole sanitaire déjà mis en place dans les écoles.

Le témoignage des enseignants

« Les ateliers ont été appréciés à l’unanimité par les enfants et les enseignants. En faisant le bilan avec eux, il ressort qu’ils ont retenu de ces journées la création plastique bien-sûr, mais ils ont également adoré la partie scénique : se produire sur scène, entrer dans un rôle ou une émotion. Nous attendons avec impatience la suite du projet. »
Sandra Frison, directrice de l’école d’Altenstadt

« C’est avec beaucoup de plaisir que les élèves ont pu assister dans leur salle de classe au spectacle « Elle pas princesse, lui pas héros ». Les aventures de Leïli et de Nils les ont captivés et ils ont tous pu s’identifier aux personnages de l’histoire à un moment donné. Le débat en classe avec les comédiens après le spectacle et la découverte du texte de Magali Mougel ont permis aux élèves de réfléchir et de se questionner sur les stéréotypes filles/garçons et de prendre conscience de l’importance de la singularité de chacun. Un très beau sujet qu’ils auront la chance de débattre lors d’ateliers de « théatre-forum » au mois de mars et d’avril en partenariat avec La Nef de Wissembourg. »
Mélanie Huck, institutrice à l’Ecole St-Jean Ohleyer



« Elle pas princesse, lui pas héros »

« La représentation du spectacle Survival Kit a été une bouffée d’air frais et de nouveauté dans l’ambiance étouffante des restrictions de la crise sanitaire. Les secondes du Parcours du Spectateur ont apprécié ce spectacle qui relate l’histoire de gens riches visitant un bunker destiné à les protéger de la fin du monde. Traité sur le mode parodique, les lycéens ont été sensibles à l’humour burlesque et au message général, à savoir que l’argent ne protège pas de soi-même et du monde que l’on a créé. Mais ils ont été particulièrement sensibles aux saynètes qui s’intercalent à la narration avec ses personnages masqués, intermèdes et reflets grotesques de nos vies. »
Catherine Weil, professeure de lettres au lycée Stanislas



« Survival Kit »



Ateliers Cie « en attendant… »



Ateliers et jeux à la médiathèque

VENEZ JOUER !

La médiathèque accueille la ludothèque tous les premiers et troisièmes mercredis du mois de 10h à 17h30. En famille ou entre ami(e)s, partagez un moment convivial et faites votre choix parmi des dizaines de jeux de société.

L'OFFRE NUMÉRIQUE EXPLIQUÉE

Pour tout connaître de l'offre en ligne de la médiathèque (livres numériques, musique en streaming, vidéos à la demande, magazines en ligne…), prenez rendez-vous pour une présentation détaillée et adaptée à vos besoins.

VOUS AUSSI, ANIMEZ DES ATELIERS !

Vous souhaitez être bénévole à la médiathèque et animez des ateliers de bricolage ou des lectures ? Contactez l'équipe de la médiathèque.

Contact :
Médiathèque de Wissembourg
03 68 16 00 70
contact@mediatheque-wissembourg.fr
www.mediatheque-wissembourg.fr

PERTURBATION INFORMATIQUE

Suite à l'incendie qui a affecté le centre de données OVH à Strasbourg le 9 mars dernier, le logiciel de gestion de la médiathèque est hors-service. En conséquence, seuls les prêts et retours de documents sont pour le moment possible. Les réservations, recherches sur le catalogue ou encore les nouveaux abonnements sont actuellement suspendus. L'équipe de la médiathèque reste à votre écoute pour toute question.

Pour la réouverture des lieux culturels

Avec responsabilité, les Maires des petites villes demandent une réouverture des lieux culturels (musée, petits cinémas) dans leurs communes.

C'est au niveau des collectivités à taille humaine plutôt que dans les grandes agglomérations que cette réouverture progressive pourrait être tentée, dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Les petites villes détiennent un grand nombre de lieux culturels et patrimoniaux et sont volontaires pour amorcer au plus tôt ce mouvement de réouverture, avec sagesse et responsabilité. Membre de l'association des Petites Villes de France, la Ville de Wissembourg s'associe à cette démarche pour ses services culturels, notamment le cinéma de la Nef et l'exposition temporaire du musée.

Culture en ligne

École municipale des arts, médiathèque, musée, archives municipales et La Nef, suivez leur actualité sur leurs pages Facebook dédiées !



Les tout-petits s'éveillent à la musique

Depuis le mois de février, les tout-petits (à partir de 6 mois) du RAM et des crèches Les Marmottes en herbe et Les Chérubins de Wissembourg profitent d'un atelier musical avec Micaël Berger, professeur à l'école municipale des arts. Manipulations et découvertes d'instruments sont au programme ! N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochaines séances auprès du RAM (03 88 05 35 64).

La Nef fêtera ses 40 ans !

Photos, vidéos, témoignages…
Nous faisons appel à vous.
La Nef, relais culturel de la ville, va prochainement fêter ses 40 ans.
Pour l'occasion, nous sommes à la recherche d'images d'archives ou de témoignages pour retracer ses décennies de culture et d'animations à Wissembourg lors d'une prochaine exposition.

N'hésitez pas à contacter notre archiviste, Nelly Koebel, pour partager vos souvenirs. Contact : 06 02 07 56 42 / n.koebel@wissembourg.fr



UN NOUVEAU KAMM AU MUSÉE WESTERCAMP

Le musée Westercamp a bénéficié récemment d'un généreux don du Centre de Réadaptation Fonctionnelle Le Muesberg (Aubure, dans le Haut-Rhin). Il s'agit d'un beau tableau de l'artiste strasbourgeois Louis-Philippe Kamm (1882-1959), bien connu dans la région et qui était surnommé le « Maître de Drachenbronn ».



La scène représente des noces paysannes dans un intérieur alsacien. Différents types de costumes régionaux cohabitent. Cette huile sur toile semble être une étude préparatoire, elle présente en effet quelques motifs esquissés et non achevés. Elle a généré en 1926 l'exécution d'un tableau de très grand format qui se trouve à la mairie de Rosheim. Celui-ci a d'ailleurs été présenté à l'hôtel de ville de Wissembourg en octobre 2019 lors de l'exposition consacrée à Louis-Philippe Kamm organisée par l'association « Wissembourg en Arts ».

Cette peinture vient compléter et enrichir les collections du musée Westercamp se rapportant aux arts et traditions populaires et aux costumes régionaux.

La prochaine étape pour l'équipe du musée sera de rédiger un dossier documenté et de présenter cette œuvre aux membres de la commission scientifique régionale d'acquisition (CSRA) de la DRAC Grand Est. Cette démarche réglementaire s'effectue dans le cadre de la loi sur les musées de France (appellation dont bénéficie le musée de Wissembourg), inscrite au code du patrimoine.

La validation des experts de cette commission permettra d'inscrire cette toile dans l'inventaire du musée Westercamp qui lui garantira un statut juridique d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité.

1870 ; les commémorations se poursuivent

L'Alsace du Nord et le territoire de Bitche se mobilisent pour partager avec vous l'histoire des événements de 1870. Les commémorations et événements qui devaient se tenir en 2020 à l'occasion du 150e anniversaire sont pour la plupart reportés en 2021. Retrouvez l'ensemble du programme auprès de l'association "Territoire 1870" (www.territoire-1870.eu - Facebook : Territoire1870).

TERRITOIRE 1870



Alors que le centre hospitalier avait géré jusqu'à présent le centre de vaccination à Wissembourg, c'est désormais à la Ville de le faire. Acheminement des vaccins, information des publics prioritaires, mise à disposition des locaux et des personnels, le rôle de la commune est déterminant.

CRISE SANITAIRE

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : LE NOUVEAU CENTRE OUVRE AU GYMNASE

Centre de vaccination à compter du 29 mars 2021

Au Gymnase municipal (2 rue des Ecoles)
Sur rendez-vous uniquement

L'effort de la Ville

La Ville de Wissembourg a prévu une enveloppe de 70 000 € pour couvrir les frais liés au centre de vaccination en 2021, notamment l'acquisition de matériels nécessaires au centre. Cela couvre les dépenses pour du matériel informatique, un réfrigérateur pour stocker les vaccins dans la journée, du matériel médical, du matériel de protection, des tenues professionnelles, etc.
L'objectif du nouveau centre est d'augmenter progressivement le nombre de personnes pouvant être vaccinées chaque semaine. Le centre hospitalier disposait jusqu'à ce jour de 500 doses de vaccins par semaine. Le centre de vaccination au gymnase fonctionnera dans un premier temps avec 800 doses par semaine, chiffre qui pourra augmenter.

Comment se faire vacciner ?

Vous avez plus de 75 ans ou présentez une pathologie rendant votre vaccination prioritaire ? Les vaccinations se font uniquement sur rendez-vous :

- via la plateforme www.doctolib.fr (de préférence)
- ou en appelant le **09 70 81 81 61.**
  Ce numéro, mis en place par la Collectivité Européenne d'Alsace pour toute l'Alsace, vous aidera à prendre rendez-vous.

> SUITE EN PAGE 10 >

CRISE SANITAIRE : VACCINATION CONTRE LA COVID-19 :
LE NOUVEAU CENTRE OUVRE AU GYMNASE (SUITE)

Aucun rendez-vous ne sera donné sur place, ni à l'accueil de la mairie, ni en pharmacie, ni à l'hôpital.

Les personnes devant se faire vacciner devront se munir de leur carte vitale et de leur carte d'identité. Elles devront obligatoirement porter un masque chirurgical. Le port d'un masque en tissu ou de catégorie 2 n'est pas toléré.

Le planning de vaccination

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée depuis le 27 décembre 2020 aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.
La vaccination a d'abord été élargie aux personnes âgées de 65 à 74 ans. Puis progressivement, la vaccination sera ouverte à tous. Elle se poursuivra tout au long de l'année, avec une montée en puissance du nombre de personnes vaccinées par semaine.

Pourquoi je rencontre des difficultés à obtenir un rendez-vous ?

Les créneaux sont ouverts en fonction des livraisons de vaccins. Dès lors que les doses de vaccin fournies se réduisent, les rendez-vous sont bloqués. Les stocks sont gérés pour permettre aux personnes ayant reçu une première injection d'assurer la seconde.

Je ne peux me déplacer, comment faire ?

Vous pouvez bénéficier d'une prescription d'un "bon de transport ambulance" par votre médecin traitant, remboursé par la Sécurité sociale. Le transport peut être pris en charge dans les conditions suivantes :

• une prescription médicale doit être établie par le médecin avant le transport lors de la consultation pré-vaccinale ou de toute autre consultation ;
• le transport aller et retour doit être réalisé en ambulance ou en transport assis professionnalisé ;
• le transport doit concerner un trajet vers le centre de vaccination le plus proche du lieu de prise en charge du patient (domicile ou assimilé).
Cette prise en charge concerne tous les patients, quel que soit leur âge, dans l'incapacité de se déplacer seuls vers un centre de vaccination. Ces patients doivent être éligibles à la vaccination contre la Covid-19 selon le calendrier établi par le gouvernement et ne doivent pas présenter de contre-indications à cette vaccination.

Puis-je choisir le vaccin qui me sera administré ?

Non. Le Centre ne dispose que des vaccins Pfizer, ouvert à toute la population éligible, de plus de 75 ans ou de 50 à 74 ans sur ordonnance. Les personnes qui doivent bénéficier du vaccin Moderna en raison de pathologies spécifiques ne passeront pas par le centre de vaccination.

Comment accéder au centre de vaccination?

Le stationnement est conseillé au parking du Tribunal.

Appel aux bénévoles

L'ouverture du centre nécessite une logistique importante et fera appel à un grand nombre de personnes. Vous pouvez aider ! Vous aurez pour mission, selon vos disponibilités, d'accueillir les personnes qui auront pris préalablement rendez-vous pour se faire vacciner ou encore d'assurer le secrétariat. La mission s'adresse aux personnes ne faisant pas partie des publics à risque.



La Maire de Wissembourg, accompagnée de l'équipe municipale, s'est rendue à Obernai pour partager l'expérience de cette commune, dont le centre de vaccination est géré par la municipalité depuis le 15 février.

POUR PROPOSER VOTRE AIDE, ENVOYEZ UN COURRIEL À
vaccination@wissembourg.fr

LE ZÉRO DÉCHET OUI, LES DÉPÔTS SAUVAGES NON

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Avant d'en arriver là, chaque citoyen doit composer entre ses bacs de poubelle, un compost éventuel, et le recyclage en déchetterie. Malheureusement, certains habitants se simplifient la vie en optant pour le dépôt sauvage. Certains secteurs de Wissembourg sont particulièrement touchés : aux abords des composteurs collectifs ou des containers à verre, aux remparts, près du McDonald's… La police municipale est particulièrement attentive à ce problème.

Les composteurs collectifs, des espaces de tri et de recyclage



Deux bacs pour le compostage collectif sont à disposition des habitants : l'un à proximité du monument aux Morts, l'autre au Grabenloch (rempart Sud). Ces bacs ont pour but d'aider les Wissembourgeois à avancer vers le "zéro déchet", en recyclant les déchets biodégradables. Ils sont malheureusement utilisés comme lieu de dépôt sauvage.

Au cimetière aussi, les déchets s'accumulent

3.7 tonnes de déchets ont été collectés au cimetière de Wissembourg en 2019 ! Presque 1 tonne au cimetière de Weiler. Il ne s'agit bien sûr pas que de bacs en plastique et d'arrosoirs cassés… certains viennent déposer des sacs entiers, profitant des bacs bruns en libre accès. Prochainement, ces bacs bruns seront retirés, et remplacés par des petites poubelles de ville, et des composteurs. Les visiteurs du cimetière pourront y déposer leurs déchets verts, et quelques petits déchets non recyclables. Cette organisation est déjà en place au cimetière d'Altenstadt et est bien respectée.

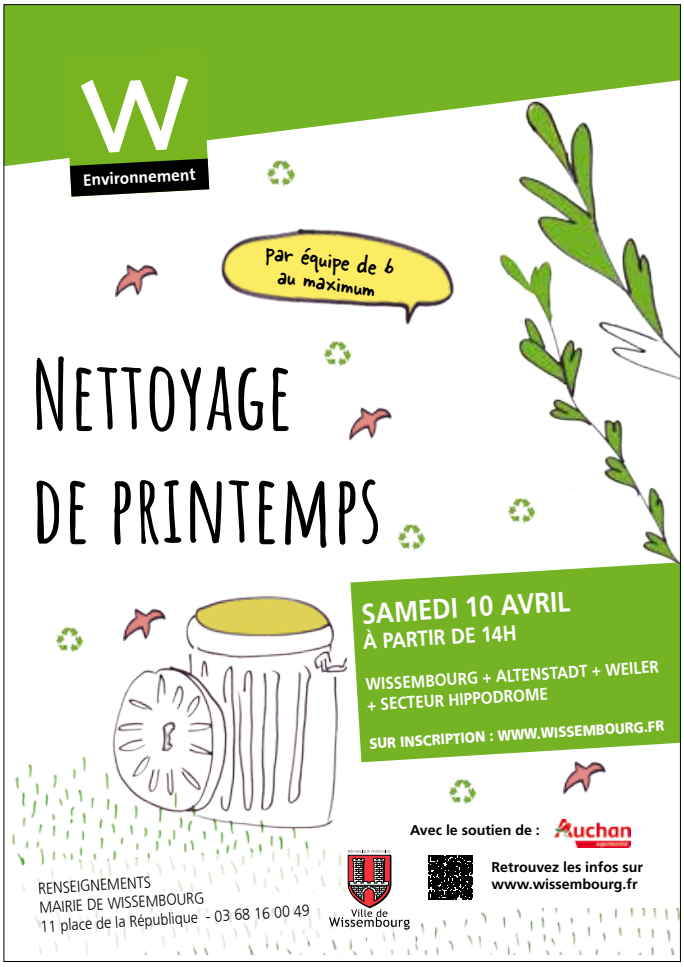
Des patrouilles renforcées

La police municipale a renforcé la présence des agents sur le terrain. De 7h à 19h, au moins 2 policiers sont en patrouille, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture. Dès lors que le propriétaire des déchets est identifié, il est verbalisé.

Les agents en profitent pour distribuer aux propriétaires de chiens des "canisacs".

Que risque-t-on à déposer ses déchets sauvagement ?

La contravention est de 135 € pour tout contrevenant et peut atteindre 750 € si les déchets ont été transportés en véhicule, voire plus en cas de récidive.



Espaces verts : vers encore plus de biodiversité

Depuis plusieurs années, la Ville encourage la biodiversité dans ses espaces verts, en réduisant par exemple la fréquence de la tonte.
Ainsi, les fleurs et insectes pollinisateurs peuvent s'épanouir, et les jardiniers de la ville réalisent des économies de temps et d'argent. La pollution globale liée à l'utilisation des tondeuses thermiques en est également réduite. Les zones résidentielles bénéficient d'une tonte par mois ; quant aux espaces naturels, 2 à 3 fauches par an sont organisées. Seuls les espaces verts de l'hyper-centre sont tondus chaque semaine.

Cette année, cette démarche sera encore renforcée. Au rempart Nord par exemple, la fauche sera moins régulière. La tonte est toutefois maintenue le long des cheminements et autour des bancs ou agrès sportifs.

Ces nouvelles pratiques demandent également à être acceptées par les habitants ! Ayez un regard bienveillant sur la hauteur de l'herbe ou les brins présents ici ou là dans les pelouses de la ville. Il ne s'agit pas de négligence, mais bien d'un travail en accord avec la vie du sol et de la faune.



Concours de fleurissement 2021



Chaque année, le concours récompense les plus beaux fleurissements des particuliers et des commerces de Wissembourg, Altenstadt et Weiler.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries seront ouvertes du 10 mai au 30 juin. Le concours évolue ! Un nouveau règlement permettra un jugement plus équitable pour les participants. Il est à noter notamment que seul le fleurissement visible depuis la rue sera pris en compte par le jury. Les cours fermées ne pourront ainsi plus participer au concours. Un nouveau critère de notation sera pris en compte : l'originalité et la variété des compositions. Une seule tournée du jury sera organisée, contre deux auparavant. La date sera définie avec les jardiniers municipaux afin d'apprécier le fleurissement dans les meilleures conditions. Enfin, les lauréats ayant remporté un premier prix les deux années précédentes seront classés hors-concours 1 année et seront invités à être membre du jury.

Formulaire d'inscription à compléter sur www.wissembourg.fr ou à l'accueil des mairies de Wissembourg et d'Altenstadt.

Les élections régionales et départementales : participez !



Initialement prévues en mars, les élections régionales et départementales sont reportées au 13 juin et 20 juin. Vous êtes attendus pour voter. Vous pouvez également participer à la vie citoyenne en devenant membre du bureau de vote.

Pour qui vote-t-on ?

Lors de ces élections, vous élirez les représentants à la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que les conseillers régionaux pour le Grand Est.

Ce double scrutin nécessitera de mettre en place deux circuits par bureau de vote.

Vous venez d'emménager à Wissembourg ?

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le vendredi 7 mai pour pouvoir voter. La démarche peut se faire à l'accueil de la mairie ou sur service-public.fr

Qui compose un bureau de vote ?

Les bureaux de vote sont composés par le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.
Les bureaux comprennent un président, au moins deux assesseurs, ainsi qu'un secrétaire.



Quel est le rôle des bénévoles ?

Leur rôle est d'une part :
- d'accueillir les électeurs,
- de vérifier l'inscription sur la liste électorale et de l'identité des électeurs,
- de comptabiliser les électeurs,
- de s'occuper des procurations,
- de noter les rectifications sur la liste électorale (changement d'adresse, changement ou erreur d'état civil);

d'autre part :
- faire voter l'électeur (urne),
- faire émarger l'électeur (liste d'émargement).

NOUVEAU LOGEMENT D'URGENCE

La municipalité peut être amenée à reloger en urgence des personnes rencontrant des difficultés, comme des violences intraconjugales ou encore l'incendie de leur habitation. Pour répondre à ce besoin, un appartement de fonction quai Anselmann sera transformé en logement d'urgence.

UN CHALET POUR LES RESTAURATEURS

La Ville, en partenariat avec Art. & Co., vient de mettre en place un chalet à la disposition des restaurants locaux. Le chalet, installée rue du Sel (devant la mairie), est ouvert les samedis de 10h à 14h, jusqu'à réouverture des restaurants. Les restaurateurs pourront ainsi bénéficier d'une visibilité supplémentaire pour la vente de plats à emporter. La mise à disposition de l'espace public se fait à titre gracieux. De nouveaux chalets pourront être proposés selon la demande des professionnels.

Pour toute demande, contactez Caroline Bord
c.bord@wissembourg.fr
06 02 15 84 94





VOUS EMMÉNAGEZ À WISSEMBOURG ?

Vous aurez plusieurs démarches à accomplir : signaler votre changement d'adresse, inscrire vos enfants à l'école, vous inscrire sur les listes électorales, modifier votre carte grise, … ! Retrouvez toutes les démarches sur www.wissembourg.fr (Rubrique Démarches & paiements > Nouveaux arrivants). Et pour découvrir la ville, ses services, ses associations, pensez à vous inscrire sur cette même page à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et à la newsletter de la ville.

LA POSTE : LE SERVICE ÉVOLUE

Depuis mars, votre facteur réalise sa tournée sur une amplitude horaire élargie : il est ainsi amené à passer le matin ou l'après-midi à votre domicile. Le facteur peut par ailleurs vous apporter de nouveaux services, comme la collecte de colis dans votre boite aux lettres, services pour lesquels vous pouvez le solliciter.



EVACUATION AU DORAT : APPEL À TÉMOIGNAGE

Votre famille a vécu l'évacuation au Dorat durant la Seconde Guerre mondiale ?
A l'occasion du 10e anniversaire du jumelage entre Wissembourg et le Dorat, nous collectons des témoignages qui pourront enrichir la mémoire de cette période si particulière.

Les personnes intéressées pour un entretien peuvent s'adresser à :
Nelly Koebel - 03 88 07 75 19
archives@wissembourg.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : LES PROJETS S'ÉLABORENT !

Lors de la réunion du 10 mars dernier, les jeunes conseillers ont défini leur rôle dans le Conseil. S'engager, construire, s'écouter, aider, apprendre, changer, découvrir, partager... sont leurs objectifs. Parmi les premières idées évoquées, beaucoup sont en rapport avec l'environnement : la création de potagers municipaux ou de murs végétaux, la plantation d'arbres, la création d'un parc "pieds-nus" ou encore la mise en place d'hôtels à insectes. Affaire à suivre !



Conformément aux règles en vigueur, les différentes listes représentées au conseil municipal s'expriment en toute liberté.

WAW

Chers Wissembourgeoises,
chers Wissembourgeois,

En responsabilité, depuis maintenant près de 9 mois, nous nous sommes tout de suite mis au travail dans un contexte difficile dû à l'état sanitaire de notre pays. Les restrictions en découlant limitent et retardent les actions annoncées dans notre programme de campagne. Néanmoins notre volonté de changement et de dialogue reste inchangée.

Centre de vaccination : le centre vaccinal ouvre ses portes le 29 mars prochain, c'est un défi que nous avons décidé de relever avec enthousiasme malgré la lourdeur du projet et une logistique importante. La collaboration étroite avec le centre hospitalier, la communauté des communes du pays de Wissembourg et les agents de la ville très investis, va permettre d'accueillir les citoyens du territoire mais aussi d'ailleurs pour se faire vacciner. C'est une demande gouvernementale que nous allons assurer. Le gymnase municipal va devenir le centre vaccinal du Nord de l'Alsace, nous sommes heureux de pouvoir agir et vous permettre de reprendre rapidement une vie qui nous manque à tous. C'est notre contribution avec votre soutien pour un retour à la normalité !

Tourisme : Malgré les nombreuses rumeurs circulant depuis quelque temps, la municipalité reste attachée à l'attrait touristique de la ville et en particulier au maintien de la circulation du petit train touristique. Tout d'abord, nous tenons à rappeler que l'activité du petit train touristique a été initiée par la municipalité de Monsieur Pierre Bertrand à la fin des années 1990 avec le succès reconnu unanimement. A juste titre et dans un souci de cohérence et d'efficacité, sa gestion avait alors été confiée à l'association « office de tourisme ». Même si la municipalité précédente a accordé à l'AWA une subvention de 13 353 euros entre autres au titre des charges liées à l'exploitation de ce train alors que les produits d'exploitation reviennent à cette seule association, la décision prise par le président de l'OT (association) de céder ce train touristique à l'association AWA ainsi que les modalités financières ne nous paraissent pas satisfaisantes. Nous nous attacherons à trouver une solution concertée dans l'intérêt touristique de la ville mais aussi dans une démarche de bonne gestion des finances communales.

Conseil des citoyens : La volonté de mettre en place un organe de consultations et d'échange avec les habitants est forte et a déjà démarré. La mise en place de cet outil permettra de recueillir le maximum d'idées sur un large panel de nos concitoyens. La première réunion aura lieu le 6 avril prochain.

Vie culturelle et sociale : La situation sanitaire nous a contraint à limiter, voire annuler ou reporter toutes manifestations ou réunions publiques (NEF, Cinéma, Commémorations, conseil municipal etc... Nous en sommes très tristes et nous attendons comme vous tous un changement de situation le plus rapide possible afin que nous puissions retrouvez une vie sociale plus enthousiasmante.

Urbanisme : Nous mettons tout en œuvre pour accompagner vos projets d'entretien, de rénovation et de construction. Nous avons pris contact avec toutes les instances du territoire et rencontrons régulièrement, avec vous, l'ABF afin de faciliter l'élaboration de vos projets.

Environnement : Comme l'ont dit nos jeunes élus, l'avenir passe par la protection de notre faune et de notre flore. Ce défi écologique ne pourra être relevé que si nous tous acceptons de changer quelques petites habitudes. Chacune de nos actions est importante. Nous comptons sur vous, ainsi nous pourrons avoir un réel impact positif sur notre environnement.
Nous avons développé le plan de tonte différenciée pour augmenter la biodiversité. Les arbres plantés cet automne ont été sélectionnés et protégés pour supporter les nouvelles conditions climatiques.
Nous avons élagué les arbres du parking du tribunal avec les conseils de la LPO.
Une première réunion avec la commission « cadre de vie et environnement » a permis de faire remonter les problématiques et objectifs. La prochaine étape sera l'élaboration de divers plans d'action pour répondre à ces items.

Prenez soin de vous et de vos proches, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques.

Cordialement,
Toute l'équipe WAW.

Continuons ensemble

Après 10 mois de mandat, l'objectif de la nouvelle municipalité est d'économiser. Alors pourquoi annuler la vente de l'ancien musée et renoncer à une recette de 288000 € Le devenir de ce bâtiment restant toujours en réflexion ! La Maire souhaite faire rayonner Wissembourg au-delà de ses remparts. Aussi pourquoi refuse-t-elle l'autorisation de circuler au mini train, alors que ce dernier draine 18000 touristes l'an. Si la raison réside dans une dette de 48000 €, ceci est l'héritage d'un ancien prêt et non lié au financement du mini train lequel est remboursé depuis octobre 2018. Pourquoi annoncer au conseil municipal une information erronée ?

2 pas en avant, 3 pas en arrière, voici le crédo de la municipalité. Au-delà de la réflexion, nous souhaitons des actions ! Néanmoins, nous nous félicitons que la municipalité reprenne des projets initiés par l'ancien maire. A savoir : la création d'une maison de service et la réhabilitation du secteur gare.

Les différentes tribunes des groupes politiques du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs et signataires.
Les textes sont publiés tels que transmis par les auteurs.

LA VILLE EN COMMUN

MOCHE

de salir l'espace public !



POUR VOUS, POUR LES AUTRES, POUR TOUS...
FAITES LES BONS GESTES.

Altenstadt

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Wissembourg